

## ► POUR REpondre AUX BESOINS DE LA POPULATION

### AVEC LES 32 HEURES POUR VAINCRE LE CHÔMAGE!

Il y a près de 6 millions de privés d'emploi et près de la moitié n'est pas indemnisée.

**Nous travaillons trop**, car selon la DARES le temps de travail moyen à temps complet est de 39,1 heures. La France compte environ 24 millions de salariés dont 81,5% à temps plein.

**Le passage aux 35 heures réelles permettrait de créer 2,5 millions d'emplois !**

**Le passage aux 32 heures en créerait 4,5 millions !**

### LE CICE N'A PAS CRÉÉ L'EMPLOI QU'IL PRÉVOYAIT DE CRÉER

**Le CICE nous aura coûté plus de 110 milliards entre 2013 et 2018.**

Pour la période allant de 2013 à 2015, le nombre total d'emplois créés ou sauvegardés est évalué à 108 000 par France Stratégie en charge du suivi du CICE. Il s'agit d'une estimation des plus floue car la réalité est moins précise : une fourchette comprise entre 10 000 à 200 000 emplois en trois ans. Un écart de 1 à 20 !

**De 2013 à 2015**, le CICE c'est 47 milliards. Le coût par emploi créée varie de 200 000 euros à 4,7 millions d'euros !

**1 million d'emplois à temps plein reviendrait à 19 milliards d'euros !**



**EMPLOIS, SALAIRES  
PROTECTION SOCIALE**

**L'ANTIDOTE  
AU PLAN  
MACRON**

**ORGANISMES SOCIAUX**

### AVEC L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES / HOMMES »

**Les écarts salariaux** entre les femmes et les hommes sont selon l'INSEE de **18,4%** en moyenne en équivalent temps plein !

Si l'on tient compte du fait que les femmes subissent une plus forte précarité, les femmes perçoivent un salaire de plus d'un quart inférieur à celui des hommes.

**Pour la CGT, la résorption de cet écart représente 34,6 milliards.**

La consommation des ménages augmenterait alors de 22 milliards par an.

**Ces évolutions permettraient la création de 26 000 emplois.**

### LA CGT PROPOSE :

- Hausse des salaires
- Suppression des exonérations de cotisations sociales
- Taxation des mouvements spéculatifs
- Intégrer dans la Sécurité sociale les risques liés à la dépendance et la perte d'autonomie
- Retour aux élections des administrateurs salariés par les salariés
- Le « 100% sécu »